

# Jours de collecte des déchets dans votre commune

À partir du 3 octobre 2011



## → Communes rurales NORD-EST

Les bacs sont à sortir la veille des jours de collecte à partir de 20h00 et à rentrer le lendemain matin avant 12h00.

**Attention : tout conteneur présent sur la voie publique en dehors des jours et heures de collecte est passible d'une contravention.**



### Communes concernées :

Bonlier, Fontaine-Saint-Lucien, Guignecourt, Juvignies, Milly-sur-Thérain, Maisonnelle-Saint-Pierre, Tillé, Troissereux, Verderel-lès-Sauqueuse.

**Pas de collecte les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre**

[www.beauvaisis.fr](http://www.beauvaisis.fr)

Pour toute question relative à la gestion de vos déchets, n'hésitez pas à contacter le **0 800 00 60 40**

# Jours de collecte des déchets dans votre commune

## À partir du 3 octobre 2011

### → Communes rurales NORD-EST

	LUNDI	MARDI	JEUDI
 <p><b>EMBALLAGES PLASTIQUES ET MÉTALLIQUES</b></p>		● SEMAINES PAIRES	
 <p><b>PAPIERS ET CARTONNETES</b></p>		● SEMAINES IMPAIRES	
 <p><b>ORDURES MÉNAGÈRES</b></p>		●	
 <p><b>VÉGÉTAUX</b> Collecte réservée uniquement aux particuliers</p>	●		● uniquement sur Bonlier

- **Semaines paires** : collecte des ordures ménagères et des emballages plastiques et métalliques.
- **Semaines impaires** : collecte des ordures ménagères et des papiers-cartons.
- **Déchets végétaux** : collecte du 1<sup>er</sup> lundi du mois d'avril au dernier lundi du mois de novembre, sauf la commune de Bonlier (collecte assurée le jeudi matin).

#### Liste des colonnes d'apport volontaire pour la collecte du verre

(sous réserve de modification de l'emplacement)

- BONLIER** : Rue de la Ville / Rue de Morlaine / Rue de Velennes.
- FONTAINE-SAINT-LUCIEN** : Rue de Calais.
- GUIGNECOURT** : Salle des fêtes / Rue de la Place.
- JUVIGNIES** : Rue de la Place.
- MILLY-SUR-THÉRAIN** : Rue des Etangs / Hameau de Moimont / Hameau du Caurroy / Rue de Bury / Salle des fêtes / La gare.
- MAISONCELLE-SAINT-PIERRE** : Rue Principale.
- TILLÉ** : Hameau de Morlaine / Rue Fayel / Salle des fêtes / Point Vert.
- TROISSEREUX** : Place de la Mairie / Grande rue de Houssoye
- VERDEREL-LÈS-SAUQUEUSE** : Rue de l'Eglise / Rue Saint-Martin / Rue des Courtils / Rue des Héraulles .

## LES ENCOMBRANTS

Les **déchets encombrants** ne sont pas collectés avec les ordures ménagères. Ils sont acceptés toute l'année dans les déchetteries du territoire (Beauvais et Auneuil) ou collectés, en porte-à-porte, sur simple rendez-vous au **0 800 00 60 40** pour les personnes à mobilité réduite ou sans moyen de transport. La collecte est limitée à 3m<sup>3</sup> et à un seul rendez-vous par mois.

### Pour la collecte sur rendez-vous, les encombrants acceptés sont les suivants :

- Electroménagers (lave-linge, réfrigérateur, congélateur, appareil de cuisson...);
- Bois et dérivés (meubles, portes, fenêtres...) de dimension inférieure à 2 mètres ;
- Sanitaires (évier, W.C, lavabo...);
- Textiles (matelas, sommiers, canapés...);
- Produits électroniques et électriques (téléviseur, informatique, jouets...).

### Les encombrants acceptés uniquement en déchetterie sont les suivants (pas de collecte à votre domicile) :

- Gravats, déblais, terre ;
- Déchets végétaux ;
- Déchets dangereux (peintures, solvants, huiles de vidanges...);
- Pneus, batteries.